



Directeur de la publication
Philippe MIQUEL
CPPAP : 0609 S 06978
Prix : 1 €

Imprimé par :
SNUipp40
97 place de la caserne Bosquet
40000 MONT DE MARSAN
☎ 05 58 933 933
email : snu40@snuipp.fr
site Internet : http://40.snuipp.fr/40

Directeur de la publication

Dispensé de timbrage **Mont de Marsan CDIS**

Ouvertures 40

P

PRESSE

DISTRIBUE PAR

T. A. POSTE

Déposé le 29 Octobre 2010

SNUIPP des Landes

Sommaire

Editorial	p 1
Action syndicale: mobilisation retraites	p 2
Métier : Formation continue	p 3
Paritarisme : Compte-rendu d'audience	p 3
Métier : changer de département	p 4

Cahier central : Bulletin de syndicalisation.

Bimestriel

n° 110

Octobre 2010

EDITO : Et maintenant...

Cathy Laffargue, Co-secrétaire départementale

Quand ils ont touché à l'organisation de notre semaine, nous n'avons pas crié assez fort...

Quand ils ont touché à notre formation, nous n'avons pas dit un seul mot...

Quand ils ont alourdi les programmes, nous avons timidement donné notre avis...

Quand ils ont éliminé peu à peu les ressources humaines dans les secteurs spécialisés et autres, nous avons fait trop peu...

Quand ils remettent en question la liberté pédagogique de chacun, nous leur concédons un peu plus chaque jour...

Quand ils ont ajouté à toutes nos tâches celle de gratter-papier, nous avons tous saisi nos crayons...

Aujourd'hui, ils se sont occupés de nos retraites... Nous sommes là, nous crions fort... plus fort encore... Mais ils restent sourds, ils passent en force, ils divisent, ils nous «impopularisent»...



Et pourtant, nous sommes là... encore et toujours plus nombreux !!!

Jamais nous n'aurons connu, pour beaucoup, une rentrée aussi mouvementée !

Mais le mouvement impulsé depuis quelques mois par tous (privé, public, enseignants, ouvriers, employés...) montre que nous refusons de perdre encore un acquis social, que nous refusons de rester passif devant des changements qui nous laissent entrevoir une société future s'éloignant de plus en plus des valeurs de la République.

Nous ne voulons pas d'une réforme qui accentuera encore les inégalités!



RETRAITES : ENCORE MOBILISÉS
Manifestations
le samedi 6 novembre

SUR L'AGENDA :

4 novembre

CAPD : Formation continue

5 Novembre

CDEN

8 novembre

MANIFESTATION CONTRE LA REFORME

10 novembre

Rythmes scolaires : atelier débat départemental à l'IA

18 novembre

Permutations électroniques : ouverture du serveur

Ouvertures 40

Bulletin de la section départementale du **SNUIPP** des Landes

METIER

FORMATION INITIALE

2 mois de travail (ou de rentrée) ! 2 mois d'actions !

A peine la rentrée scolaire commencée que l'action syndicale était au rendez-vous. Grèves, manifestations, meetings, retraites aux flambeaux, distributions de tracts : les militants et tous les opposants à la réforme de la retraite n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire "front".

Simultanément, au sein de l'intersyndicale landaise ou au sein du FPRDR (Front Populaire de Résistance pour la Défense de nos Retraites), nous informions les citoyens sur l'aspect injuste et inefficace de la contre réforme sur les retraites appelée « réforme Woerth » grâce à la tenue de meetings et de débats depuis le mois de juin, auxquels ont participé divers militants politiques.

ensemble à une heure tardive pour exprimer une colère commune et avoir un même objectif : démontrer que quand l'unité de toutes les forces progressistes (syndicats, partis politiques, associations...) s'unissaient, tous les espoirs étaient permis.

La mobilisation actuelle est exceptionnelle et ce ne sont pas les vacances d'automne, au grand dam du gouvernement, qui vont affaiblir ce réveil du peuple. Beaucoup de secteurs professionnels ont montré la voie en multipliant les arrêts de travail ou les blocages (cheminots, salariés de la pétrochimie, territoriaux dont les ATSEM qui nous sont si proches...). Du côté de l'Education Nationale, les grandes journées d'action ont été suivies. Et si au début, celles-ci mobilisaient davantage les collègues les plus proches de la retraite, les jeunes aujourd'hui y sont de plus en plus investis. Alors pourquoi ne pas envisager ensemble une action plus forte ? (le SNUipp ainsi que la FSU se sont prononcés en intersyndicale pour des actions plus suivies et plus rapprochées). Certains établissements du 2nd degré sont allés plus loin en reconduisant la grève (notamment en organisant des grèves tournantes).

Nous avons la chance de pouvoir participer à un moment historique qui met en fin en débat la question cruciale qu'est le partage des richesses. Continuons d'exprimer notre colère pour nos retraites mais aussi pour l'avenir de nos enfants, petits enfants et nos élèves.

Non cette contre réforme n'est pas juste car elle n'est motivée que par la volonté masquée du gouvernement de mettre à mal un système initié à la fin de la 2e guerre mondiale par le Conseil National de la Résistance et basé sur les principes de la répartition et de la solidarité intergénérationnelle, et de recourir au développement des retraites par capitalisation dont une des principales compagnies est tenue par... le propre frère du président de la République ! De plus, cette contre réforme serait financée à 85 % par les travailleurs sur lesquels ce gouvernement fait déjà reposer les conséquences de la « crise » due uniquement au système de financiarisation de la politique !

Le pouvoir et une bonne partie de la presse (en gros, les mêmes qui nous rabâchaient qu'il fallait voter oui en 2005 et qui se sont assis sur le vote populaire par la suite) usent de la pédagogie de répétition pour tenter de nous expliquer que cette contre réforme est juste et que c'est la seule solution pour garantir notre système par répartition. La droite et le MEDEF comme défenseurs des petits, ils auront tout osé ! (Pour citer Audiard : « Les cons ça osent tout ! C'est même à ça qu'on les reconnaît. »)

Je ne vais pas revenir sur les différents arguments pour vous conforter dans l'idée que cette réforme est une belle arnaque mais finir par cet adage « ne fais pas aux autres ce que tu ne veux pas que l'on te fasse ! ». Sous forme républicaine cela a donné l'article 4 des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 : « La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui ». Et bien nos chers soi-disant protecteurs (parlementaires et membres du gouvernement) ont rejeté massivement un amendement qui proposait d'aligner leurs régimes spéciaux de retraite sur le régime général institué par le projet de contre réforme des retraites sous la responsabilité du « très honnête citoyen Woerth » ! Pour conclure si ces grands esprits éclairés n'ont pas jugé que cette contre réforme était bonne pour eux, pourquoi la serait-elle pour nous ?

Nous vous invitons donc fortement à répondre à cette question par votre présence massive lors des prochaines manifestations ou toutes autres actions à commencer par celle du 6 novembre.

Afin de multiplier les types d'action, la FSU a déposé un préavis de grève reconductible qui doit vous permettre de participer à toutes les actions en ayant le cas échéant recours à la grève jusqu'au retrait de cette contre réforme indécente et inacceptable ! !!! Qu'on se le dise !



Dès l'annonce de cette contre-réforme, le SNUipp et la FSU savaient qu'il fallait s'engager dans une stratégie à long terme pour faire reculer le gouvernement sur ce projet de régression sociale.

Les différentes manifestations et grèves nationales ont permis d'élargir au fil du temps le champ des manifestants qui ont été de plus en plus nombreux (entre 2 et 3,5 millions pour chacune des 6 dates). Face au mutisme d'un gouvernement autiste, les actions se sont durcies localement. Dans notre département, les blocages du péage de Bénesse, du port de Bayonne pendant 2 jours, de la base d'intermarché à Saint Paul Lès Dax et de Squalandes à Mont de Marsan, de l'entreprise Séosse à St Lon les Mines fief du représentant du MEDEF landais en ont été les points forts.

Alors que le gouvernement tablait sur un pourrissement du mouvement social et espérait que les actions de durcissement se traduisent par un affaiblissement de la popularité de l'action syndicale, la détermination des opposants à cette contre réforme s'est renforcée et plus de 70% des français continuent de soutenir ce mouvement.

Oublié le temps des manifestations où les plus militants venaient battre le pavé avec un enthousiasme modéré. La retraite aux flambeaux organisée par le FPRDR a confirmé l'engagement d'une large majorité de concitoyens pour combattre ce projet. Vus dans les rues de Dax, Mont de Marsan et Parentis en Born : des camarades heureux et motivés de se retrouver

Damien DELAVOIE.

METIER

FORMATION CONTINUE

CAPD formation continue

Le 4 novembre se tiendra la CAPD formation continue et au vu du groupe de travail du vendredi 15 octobre, un certain nombre de points méritent d'être soulevés.

Les stages reposent sur les 10 TRB formation continue et les 82 étudiants en 2^{ème} année de master.

Les premiers ont déjà, pour la plupart, été mobilisés sur les remplacements des directeurs accueillant des stagiaires, ce qui réduit déjà l'offre de stage. Pour les seconds, ils seront en binôme donc seulement 41 collègues

Par contre ils peuvent accepter le stage alors qu'ils ne sont même pas admissibles !!!

Le SNUipp craint des annulations de stage de dernière minute !!!

Dans le choix des stages, jusque là l'administration annulait les stages les moins demandés, mais cette année elle maintiendra des stages à 5 pour annuler des stages demandés par 37 collègues !!! La priorité absolue est L'ANGLAIS.

Mme l'Inspectrice d'Académie ne devrait-elle pas déclarer tous les enseignants habilités à enseigner l'anglais et arrêter de faire semblant de rechercher un enseignement de qualité ?

Nouveauté : les stages le mercredi, le SNUipp s'y opposera car on se dirige là vers la formation hors temps de travail. A minima ces jours de stages doivent être défalqués des heures d'animations pédagogiques et que le barème de stage des collègues ne soit pas rabaisé par ces "stages" !

Face à toutes ces dérives et ces reculs, le Snuipp interviendra en CAPD pour demander que l'accès à la formation continue reste un droit pour tous et que son organisation et la nomination des stagiaires soit fait dans la transparence et l'équité.

Cécile TEXIER.

Pour la formation, on ne doit pas se priver.



Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Écoles et PEGC

pourront partir en stage, et encore si les étudiants non admissibles acceptent de faire le stage.

PARITARISME

AUDIENCE À L'IA

COMPTE-RENDU DE L'AUDIENCE DU SNUIPP AVEC L'INSPECTRICE D'ACADEMIE.

Le SNUipp avait sollicité une audience auprès de l'inspectrice d'académie afin d'évoquer un certain nombre de dossiers de la rentrée, aucune CAPD n'ayant été programmée depuis début septembre.

Paiement de l'ISSR

La secrétaire générale indique que tous les retards de versements de l'ISSR seront régularisés sur la paie du mois d'octobre. Concernant le cumul de l'ISSR et de l'indemnité de direction d'école, il sera possible et reversé pour les années scolaires 2008-2009 et 2009-2010

Frais de déplacements

• Animations pédagogiques Le restant dû pour l'année 2009 devrait être payé courant octobre. Les états reçus pour 2010 seront défrayés sauf pour 70 d'entre eux qui basculeront sur l'exercice 2011. Les déplacements des animations du premier trimestre seront remboursés sur l'exercice 2011. L'inspectrice d'académie assure que le plan d'animations pédagogiques 2010-2011 pourra être respecté mais le budget 2011 est déjà amputé !

• Formation continue 100 % des frais de 2009 seront versés courant octobre ainsi que 50% des frais de 2010, bientôt 75 %

• Personnels itinérants : Tous les frais 2009 sont mis en paiement, les frais 2010 jusqu'à fin juin seront mis en paiement courant octobre.

AVS

L'IA indique que le Ministre a assuré qu'il n'y aurait pas d'enfant handicapé sans accompagnement y compris en maternelle. M. Petit fait état

de 342 élèves accompagnés pour 4299 heures notifiées par la CDAPH dont 101 élèves en maternelle. 72 AVS i et 171 EVS sont recrutés. Restent 18 élèves en attente d'accompagnement mais les supports budgétaires existent et la situation devrait être réglée à la rentrée de Toussaint, au plus tard le 1er décembre. **Alertez le SNUipp si ce n'est pas le cas.**

Postes ASH

Trois des postes restant vacants ont été pourvus suite à appel à candidature par des personnels du second degré. Restent vacants le poste à l'EREA et l'ITEP de Parentis. **Le SNUipp déplore que ces postes soient occupés par des personnels non spécialisés.**

Enseignement des langues

Les besoins en intervenants extérieurs ont été recensés : 214 heures demandées. Les intervenants devraient être en place à la rentrée de Toussaint. Le SNUipp fait état des pressions exercées sur certains collègues pour qu'ils assurent l'enseignement des langues alors qu'ils n'occupent pas des supports habilités. Le stage de cinq jours proposé ne constitue pas une véritable formation.

108 heures

Le cadre défini l'an dernier demeure

inchangé. La répartition 54+6 est donnée à titre indicatif mais peut-être aménagée selon les projets des écoles. Les 60 heures peuvent même être consacrées à l'auto-formation et à la production de documents pédagogiques (qui doivent être diffusés). **Le SNUipp demande que le tableau des 108 heures à transmettre aux IEN soit remis en fin d'année.** L'IA accepte une fréquence trimestrielle et non par période.

Logiciel MOSART

Le nouvelles modalités sont à l'œuvre depuis juin dernier pour accélérer les retenues sur salaire pour faits de grève. La communication se fait uniquement par i-prof. Les IEN doivent centraliser les déclarations des non-grévistes collectées par les directeurs d'école. **Le SNUipp s'oppose à toute constitution de listes de grévistes et appelle les collègues à renseigner des états individuels et les transmettre aux IEN. Il demande à l'IA de préciser les nouvelles modalités par une circulaire.** L'IA accepte ces propositions. Les collègues ayant été prélevés indûment pour les grèves de juin doivent écrire à l'IA. **Le SNUipp demande à l'inspectrice de décaler sur plusieurs mois les prélèvements pour les grèves de septembre et octobre.** L'IA s'engage à étudier cette question.



CARRIÈRES

CHANGER DE DÉPARTEMENT



PERMUTATIONS NATIONALES ELECTRONIQUES

Vous souhaitez changer de département afin de rejoindre votre conjoint(e) qui exerce une activité dans un autre département, revenir dans votre région d'attache ou encore par simple désir de changement.

Quelle qu'en soit la raison, vous devez formuler une demande de changement de département. Cette demande fait l'objet de deux opérations administratives : les permutations et mutations informatisées en novembre-décembre d'une part, et les mutations manuelles en mai-juin d'autre part.

Une note de service annuelle publiée dans un BOEN Spécial début novembre fixe les modalités de participation aux permutations nationales. La saisie se fait par Internet (Iprof) via l'application SIAM.

Qui peut participer aux permutations ?

Les instituteurs et professeurs des écoles titulaires au moment de la demande peuvent y participer, de même que les instituteurs, PE et fonctionnaires de catégorie A détachés dans le corps des PE.

Les collègues en congé parental peuvent participer ; en cas de satisfaction, ils peuvent poursuivre leur congé parental ou demander à reprendre leur fonction à l'IA du département d'accueil par courrier fait au moins 2 mois avant la fin du congé.

Les collègues en CLM, CLD ou disponibilité d'office peuvent également permuer, sous réserve que le comité médical du département d'accueil donne un avis favorable à leur reprise de fonction.

Les collègues en disponibilité doivent demander leur réintégration au département d'origine si leur demande de permutation est satisfaite. Les collègues en détachement doivent demander leur réintégration au ministère, bureau DGRH B2-1, si leur demande de permutation est satisfaite.

Les collègues affectés sur poste adapté de courte ou de longue durée peuvent participer aux permutations sans garantie de retrouver un poste de même nature. Les professeurs des écoles stagiaires ne peuvent pas participer

Toutes les précisions sur notre site.
<http://40.snuipp.fr>

Calendrier des permutations nationales 2011

Jeudi 4 novembre 2010	Publication de la note de service au BO
Jeudi 18 novembre 2010 12h	Ouverture des inscriptions sur SIAM
Mardi 7 décembre 2010 à 12h	Clôture des inscriptions
Vendredi 10 décembre 2010	envoi des confirmations de demande dans les boîtes Iprof
Vendredi 17 décembre 2010 au plus tard	Retour des confirmations de demande et des pièces justificatives aux IA
Vendredi 4 février 2011	Vérification des vœux et barèmes, examen des demandes de 500 points
Mardi 8 février 2011	Date limite des demandes tardives pour rapprochement de conjoint et des demandes d'annulation et modification
Lundi 14 mars 2011	Diffusion des résultats



- > Une offre claire et sans surprise.
- > Des crédits, des assurances et des services bancaires spécifiques.
- > Un personnel compétent qui vous conseille dans votre Caisse, par courriel ou par téléphone.
- > Une éthique mutualiste authentique.

6, rue de la Tuilerie
BP 23107 - 31130 BALMA

Tél. : 05 62 27 59 10

E-mail : 02290@cmma.creditmutuel.fr

Ouvert du Mardi au Samedi matin

LA BANQUE DU MONDE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Crédit Mutuel
Enseignant
www.cme.creditmutuel.fr